

Journal de Loubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS	France	Etranger	Union postale
1 an	30.00	45.00	45.00
6 mois	18.00	27.00	27.00
3 mois	10.00	15.00	15.00
15 jours	3.00	4.50	4.50

REDACTION	ANNONCES
BOURBON	100.00
TOURNAI	100.00
LILLE	100.00
BRUXELLES	100.00
REIMS	100.00
STRASBOURG	100.00

Les produits de Marque

Produits de Marque

annoncés dans le Journal de Loubaix

Même en cas de rupture de stock nous répondons avec rapidité et efficacité

BIJOUX

CURRASSÉ DOR

APRÈS MONTRE

BRILLE

BILLET PARISIEN

Désarmement et budget

PARIS, 26 MARS (Midi).

Le Conseil de Cabinet qui s'est tenu mercredi avait une importance exceptionnelle : deux grands problèmes y étaient, en effet, débattus : celui du désarmement et celui des économies.

Au sujet du désarmement, M. Louis Barthou, ministre des Affaires étrangères, a mis ses collègues au courant des entretiens qu'il eut avec les ministres belges. De ces entretiens, se dégage une sensation réconfortante qu'avait déjà enregistrée la veille M. Louis Barthou. Notre représentant est, en effet, tombé d'accord avec ses interlocuteurs sur la nécessité de s'opposer au réarmement de l'Allemagne. On sait que nos anciens ennemis comprennent l'égalité des droits dans le sens d'une augmentation de leur puissance militaire. Pareille conception choque le bon sens de ceux qui ont encore présent à la mémoire le sacrifice des nations qui furent vaincues par l'orgueil allemand.

Belges et Français se souviennent ! Ils ne veulent pas voir les mêmes causes reproduire les mêmes effets. Il leur faudrait toutefois beaucoup de constance pour faire admettre leurs vues. Les Italiens et les Anglais sont enclins à concéder à l'Allemagne le privilège du réarmement. M. Louis Barthou a marqué devant le Conseil les points sur lesquels un accord général avec les puissances intéressées — et notamment avec l'Allemagne — pouvait être recherché et les points sur lesquels il convenait d'être intraitable.

La seconde partie du Conseil a été consacrée à la situation financière. M. Germain-Martin a présenté son plan d'équilibre budgétaire qui ne comprend que des compressions de dépenses sans augmentation nouvelle d'impôts.

Ce plan soulève encore un certain nombre d'objections. Les critiques formulées par M. Marquet, ministre du Travail, semblent être partagées par plusieurs de ses collègues. M. Gaston Doumergue, sans soutenir complètement le thème des opposants, a jugé néanmoins qu'il convenait d'apporter aux conceptions primitives de notre grand orateur un certain nombre de retouches. La question est, en effet, de savoir si la déflation budgétaire ne doit pas être accompagnée de mesures propres à activer l'économie nationale, par exemple un programme de grands travaux qui, tout en combattant le chômage, tiendrait la capacité d'achat des consommateurs. Ce système est préconisé par M. Marquet ; il se heurte à l'orthodoxie financière de M. Germain-Martin qui s'en tient à la déflation pure et simple, sans adjonction de mesures qui constitueraient un retour déguisé à l'inflation. D'autres mesures envisagées sont aussi en discussion et le conflit subsiste à propos des anciens combattants à qui M. Germain-Martin persiste à demander un sacrifice.

M. Doumergue va passer les vacances de Pâques à Tournefeuille

Paris, 26 mars. — M. Gaston Doumergue se propose d'aller passer quelques jours à Tournefeuille, à l'occasion des fêtes de Pâques.

Si rien ne l'empêche, M. Doumergue quittera Paris jeudi soir et sera de retour mercredi 4 avril.

Les nouvelles pièces de 5 fr. ne seront mises en circulation qu'à la fin de l'année

Les nouvelles pièces de cinq francs, destinées à remplacer les pièces de petit modèle actuellement en cours, ne seront mises en circulation qu'à la fin de l'année, peut-être même au début de 1935 seulement.

En effet, la Banque de France, désireuse de pouvoir, le moment venu, satisfaire, sur-le-champ, à toutes les demandes du public, attend que soit constitué un stock important. Celui-ci, malgré l'activité des services de la frappe des monnaies, est loin, à l'heure actuelle, d'être suffisant.

Les élections italiennes

Un panneau symbolique sur la façade du palais Brucchi, à Rome

Le Duce se détache sur le fond noir et est entouré de la foule de M. Mussolini.

A minuit, à la Sûreté générale on s'attendait à du nouveau au sujet de l'affaire Prince

Trois individus, des bookmakers, étaient interrogés

Mercredi à minuit dans les couloirs de la Sûreté générale, à Paris, devant le cabinet de M. Mondanal, commissaire divisionnaire, de nombreux journalistes attendaient du nouveau.

Le bruit circule en effet, rue des Saussaies, que trois personnes, mises, dans le courant de la journée, à la disposition de la Sûreté générale, sont actuellement entendues comme témoins et pourraient faire des révélations susceptibles de faire découvrir l'assassin du conseiller Prince.

Pour cet interrogatoire, M. Mondanal est assisté de MM. Belin, commissaire; Bony et Chenevier, inspecteurs, chargés principalement de l'enquête sur cette mort mystérieuse.

La première des personnes invitées à se présenter à la Sûreté générale, est M. Gaston d'Herbon de Lussat, dit le baron, âgé de 40 ans, sujet hongrois. C'est un bookmaker très connu sur les hippodromes parisiens et dont le service de jeux a eu à occuper à maintes reprises. Il habite un grand hôtel des Champs-Élysées, où la convocation du commissaire l'a touché mercredi matin à 7 heures.

Deux autres témoins, Paul Vendure, dit Paul Carbone, 36 ans, et Gaston Müller, 35 ans, sont entendus par MM. Belin et l'inspecteur Chenevier.

Tous deux sont des bookmakers connus et des agents électoraux de députés marseillais ou corses.

On croit que ces trois individus ont pu être convoqués à la suite de la déposition d'un autre témoin entendu précédemment. D'autre part, les services de la Sûreté marseillaise doivent interroger, mercredi soir, François Spirido, dit Lido, âgé de 34 ans, dont la déposition peut être intéressante.

M. Romagnino revient sur ses premières déclarations

M. Romagnino s'est de nouveau présentée mercredi matin, à 10 heures, à la Sûreté générale, où elle avait

représenté de la maison de prêts de Victoria Street, à Londres, où on a retrouvé une partie des bijoux de Stavisky.

M. Romagnino, revenant sur ses précédentes déclarations, a reconnu qu'elle avait remis, en voiture le 21 février au matin, comme l'avait déclaré le directeur du garage, et non la veille au soir.

Par suite de la grève des taxis, a-t-elle expliqué, j'avais tenu à accompagner mon amie, M. Germaine Dethis, à son domicile, rue Caulaincourt, après avoir passé avec elle la soirée dans un cinéma des boulevards.

Revenant chez moi vers une heure, je décidai de laisser ma voiture toute la nuit devant ma porte, estimant que l'heure était trop tardive pour la ramener au garage. Voilà toute la vérité.

Ces faits, qui ont été vérifiés, ont été reconnus exacts.

Les bagages de « Jo la Terreur » ont été examinés

Sur mandat de M. Ordonneau, juge d'instruction, M. Ameline, commissaire aux délégations judiciaires, a procédé, mercredi matin, à l'examen des bagages qui avaient été saisis au domicile de Georges Hainaut, dit Jo la Terreur, 45, rue La Rochefoucauld, à Boulogne-sur-Seine. Ces bagages consistaient en deux malles, une valise et un sac à main, et avaient été amenés mercredi matin dans le bureau de M. Ameline.

Les inspecteurs Poirier et Julien, de la police judiciaire, ont fait extraire l'inculpé de la prison de la Santé et l'ont amené au quasi des Orfèvres, et, à 10 h. 15, il a pénétré, en compagnie de son avocat, M. Reynoard, dans le cabinet de M. Ameline.

Les scellés brisés, le contenu de chacun des bagages a été soigneusement examiné. Il y avait surtout une correspondance personnelle, en majeure partie féminine, mais aucun document susceptible d'intéresser l'instruction.

Le magistrat a saisi un passeport établi le 17 janvier 1933, puis prolongé, sur lequel avait été apposé un cachet des autorités de Folkestone pronant que Jo la Terreur a fait un voyage en Angleterre à la fin-février 1934.

M. Ameline a également saisi un revolver tout neuf, non chargé, et l'avait pour assurer sa sécurité personnelle, a dit Jo la Terreur.

L'inculpé, qui paraît être capable de meilleur comportement, a eu une attitude brillante pendant la nuit. Il s'était engagé sous un faux nom, à être hébergé, et, à ce titre, titulaire d'une pension.

De ce que les scellés ont été rompus, les inspecteurs ont recueilli, à 11 h. 15, à Jo la Terreur à la Santé.

Paris, 26 mars. — M. Pflüger, président de son voyage d'étude à Bruch et à Lorain, est resté mercredi matin à Paris.

Une terrible tragédie aux Indes anglaises

La police tire sur des fanatiques qui, par expiation, voulaient se blesser devant une idole

L'intervention des autorités gouvernementales dans la pratique de très vieilles coutumes hindoues, vient d'occasionner un véritable drame dans un village de la résidence de Madras.

La population de cette bourgade se voyant presque entièrement contaminée par une épidémie de petite vérole virulente, 5.000 fanatiques avaient entrepris de s'infliger les blessures corporelles en se perçant le corps au moyen de lances et de harpons, par esprit d'expiation, en présence de l'idole de Marattam, dieu hindou de cette épidémie.

Le Gouvernement, qui interdit de telles pratiques, avait fait pincer des forces de police pour réprimer ces actes de fanatisme.

Malheureusement, rien n'arrêta ces malheureux et la police, recourant à des moyens plus énergiques, se tira au feu les fanatiques sans armes et en très grand nombre.

Pris d'une violente colère, les fanatiques se sont jetés alors sur le magistrat qui avait dirigé le cortège de l'expulsion, ils l'ont enfoncé dans le temple de la déesse, en présence de laquelle ils l'ont tué.

Les policiers se sont mis ensuite à tirer sans discontinuer, jusqu'à ce moment où ils ont dû s'enfuir pour échapper à une charge de manifestants. L'officier commandant les policiers a été blessé mortellement, à coups de matraque.

La petite-fille du général von Kluck est tuée dans un accident d'auto

Bordeaux, 26 mars. — Un grave accident d'automobile s'est produit hier après-midi, près de Barbezieux (Charente). Une voiture automobile que pilotait M. Olat Gutschmidt, 27 ans, demeurant dans une maison meublée, 10, rue Louis-David, et dans laquelle se trouvait M. Alexandre von Kluck, 22 ans, tous deux de nationalité allemande, par suite d'un dérapage a été jetée contre un arbre. Les deux occupants ont été tués sur le coup.

Alexandra von Kluck, que l'on soupçonne d'être la fille de l'ancien général von Kluck, qui fut son fiancé, se trouvait en Espagne ; M. von Kluck, qui était venu le rejoindre, partit avec lui. Tous deux revenaient à Paris, où le jeune homme avait pris de lui tenir son appartement, lorsque l'accident se produisit.

Une horloge avance de sept minutes depuis 681 ans

Goritz, 26 mars. — L'horloge de l'hôtel de ville de Goritz (Silésie), ne donne plus l'heure exacte depuis plus de 680 ans.

En 1253, un complot fut fomenté pour assassiner les conseillers municipaux. L'un des conspirateurs fut tué, et son nom fut inscrit sur l'horloge.

En souvenir de cet événement, l'horloge a toujours été avancée de sept minutes sur l'heure officielle et cette tradition est encore respectée à l'heure actuelle.

L'accord franco-portugais

Paris, 26 mars. — On apprend de sources autorisées que l'accord commercial franco-portugais sera publié le 30 mars, pour être mis en vigueur le lendemain 31.

LA VIERGE DE LA PAIX

Paris, 26 mars. — Le cardinal Verdier, archevêque de Paris, a été élu par le conseil de la Vierge de la Paix, à la demande de S.E. le cardinal Verdier.

Elle est destinée à servir de modèle aux autres Vierge de la Paix.

Elle sera exposée au Salon de la Vierge de la Paix, à la Sorbonne, du 27 mars au 2 avril.

Elle sera exposée au Salon de la Vierge de la Paix, à la Sorbonne, du 27 mars au 2 avril.

Elle sera exposée au Salon de la Vierge de la Paix, à la Sorbonne, du 27 mars au 2 avril.

Elle sera exposée au Salon de la Vierge de la Paix, à la Sorbonne, du 27 mars au 2 avril.

Elle sera exposée au Salon de la Vierge de la Paix, à la Sorbonne, du 27 mars au 2 avril.

Elle sera exposée au Salon de la Vierge de la Paix, à la Sorbonne, du 27 mars au 2 avril.

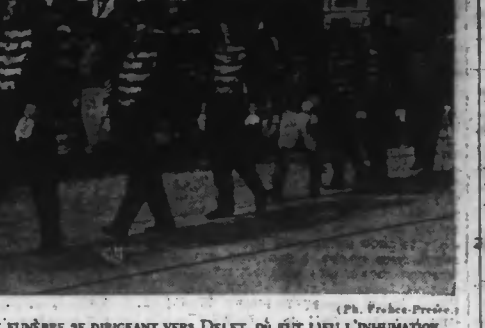
Elle sera exposée au Salon de la Vierge de la Paix, à la Sorbonne, du 27 mars au 2 avril.

Elle sera exposée au Salon de la Vierge de la Paix, à la Sorbonne, du 27 mars au 2 avril.

Elle sera exposée au Salon de la Vierge de la Paix, à la Sorbonne, du 27 mars au 2 avril.

Les obsèques de la Reine-Mère de Hollande

Le cortège funéraire se dirigeant vers Delft, où eut lieu l'inhumation



Le cortège funéraire se dirigeant vers Delft, où eut lieu l'inhumation.

UN TUÉ ET ONZE BLESSÉS dans le déraillement d'un train provoqué par un éboulement dans la Haute-Loire

Lempdes (Haute-Loire), 26 mars. — Un éboulement de 350 mètres cubes de rochers s'est produit à Breuil, sur la ligne d'Arvant à Antrillac, dans la tranchée de la voie ferrée, où il a provoqué le déraillement d'un train.

A cet endroit, la ligne passe entre des masses de schiste qui sont en failles verticales.

Un des voyageurs fut tué, M. Nicolas de Brioude. Il y a 11 blessés gravement atteints de fractures ouvertes et qui ont été transportés à l'hôpital de Brioude.

Un vingtaine de voyageurs furent contusionnés, ont pu continuer leur voyage.

M. Giacobbi, préfet de la Haute-Loire et M. Lapeyrie, sous-préfet de Brioude, se sont rendus sur les lieux.

Les voies sont complètement obstruées et le rétablissement des voyageurs est assuré par automobiles entre Arvant et Breuil.

LE CONSEIL DE CABINET A EXAMINÉ HIER LES PREMIERS PROJETS DE DÉCRETS-LOIS

Paris, 26 mars. — Les ministres se sont réunis mercredi à 16 heures, en Conseil de Cabinet, au quasi d'Omasy, sous la présidence de M. Gaston Doumergue, président du Conseil. Le Conseil a examiné les premiers projets de décrets-lois.

M. Henry Chéron, garde des Sceaux, a été autorisé à soumettre, jeudi en Conseil des ministres, le projet de décret relatif à l'organisation judiciaire qui a été contesté par M. Germain-Martin, ministre des Finances, et d'où résulteront de notables économies dans le budget du Ministère de la Justice.

M. Henry Chéron et M. Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur, ont entretenu le Conseil du projet de décret qui leur est préparé sur le contrôle des armes et qui a été soumis en Conseil d'Etat.

M. Louis Barthou, ministre des Affaires étrangères, a exposé au Conseil qui l'en a remercié, le résultat des conversations qu'il a eues, à Bruxelles, avec M. Paul Hymans, ministre belge des Affaires étrangères.

M. Germain-Martin a exposé au Conseil les diverses mesures destinées à réduire le déficit budgétaire. A ce sujet il convient de signaler la notable amélioration financière intervenue depuis le jour où M. Gaston Doumergue a constitué son Gouvernement.

Depuis le début de l'année, le déficit flottant a été trouvé allégé de six à sept milliards, du fait du remboursement de bons au Trésor. Les renouvellements s'opèrent, à présent, de non-veau, à la même cadence. Dans les derniers jours qui ont précédé la constitution du Gouvernement, le déficit des paris, les retraits d'or de la Banque de France étaient élevés à deux milliards de francs, tandis que le prochain bilan de notre institut d'émission accusera une augmentation de son encaissement de 300 millions.

Le Conseil a été unanime à approuver les principes et les modalités des mesures destinées à restaurer, d'une part, l'équilibre budgétaire et d'autre part, l'activité économique du pays et à réduire les charges de l'Etat.

Le Conseil a décidé la réalisation, à Paris, de l'exposition de 1937 qui procurera du travail à certaines corporations ouvrières, notamment aux artisans et aux artistes, spécialement atteints par la crise.

Mais pour que les divers projets envisagés aboutissent à des résultats satisfaisants, il importe tout d'abord que le budget soit en équilibre; la confiance ne pouvant être complètement établie que dans la solidité financière inséparable de celle du franc.

De plus, grâce aux décrets-lois, une série d'adresses sera apportée dans l'administration, par la mise à la retraite des fonctionnaires âgés, par un avancement plus rapide des jeunes, etc.

Toutes ces mesures seront d'ailleurs complétées par une réforme de l'Etat.

Le Conseil a décidé que les décrets-lois applicables à la date du 1^{er} avril et que tous les chiffres et indications données jusqu'à présent sur leur contenu sont exacts.

Les divergences de vues qui étaient apparues entre M. Marquet, ministre du Travail et M. Germain-Martin, ministre des Finances, au sujet de la contribution de l'Etat au fonds de garantie des assurances sociales se sont apaisées.

D'ailleurs, la question reviendra du houlvain à l'étude dans de prochains conseils gouvernementaux; puisqu'elle n'est qu'un aspect d'un problème plus général : la réduction du train de vie de l'Etat.

Le Conseil ne s'est pas occupé hier des anciens combattants.

Comme pour le problème précédent, cette question fera l'objet d'une prochaine délibération gouvernementale.

LETTE DE BRUXELLES

LES CONVERSATIONS DIPLOMATIQUES FRANCO-BELGES

(De notre correspondant parisien)

BRUXELLES, 26 MARS 1934.

Les conversations qui ont eu lieu entre M. Barthou, ministre des Affaires étrangères de France, d'une part, et le ministre belge des Affaires étrangères, M. Hymans, d'autre part, ont été, dans leur ensemble, très satisfaisantes.

Elles ont permis de constater que l'Allemagne et ses relations avec la France et la Belgique sont, en fait, le point central de toutes les conversations.

Après ces conversations, il y a eu un échange de vues sur le désarmement de l'Allemagne et sur la nécessité de maintenir l'équilibre de la situation internationale.

Le Gouvernement de Paris et le Gouvernement de Bruxelles ont convenu de continuer les conversations avec l'Allemagne, dans le but de parvenir à une conclusion d'un accord international formel de principes généraux.

Dans ce sens, cette formule transmise au mode d'application ? On n'en est pas encore à la fin de la première séance, elle sera discutée dans les conversations avec l'Allemagne.

Il est à noter que les conversations diplomatiques ont été très intéressantes, et que le Reich se réveille, il ne peut-être dit sans cause avec Berlin, fait que M. de Broqueville a eu le courage de mettre en lumière, au lieu de le laisser dans l'ombre.

On lui a beaucoup reproché. On a dit, dès la première séance, que M. de Broqueville avait été les ministres officiels de Paris, Londres et Rome n'étaient pas hostiles. Les conversations d'hier ont prouvé, ce qui est le commencement officiel, ne dit pas, c'est l'accord qui a été fait. Barthou sur un point d'ordre des LETTRES DE BRUXELLES ont souvent parlé ; on lui a fait remarquer que la Belgique avait été de nouveau traitée comme une pauvre paysanne, depuis la suspension de la Conférence de désarmement.

Les préférences de M. Barthou ont leur part de responsabilité dans cette situation. Ils ont mené les conversations diplomatiques, comme si la Belgique n'était pas dans la troupe de hommes d'Etat qui ont fait la Belgique.

Il faut féliciter M. Doumergue et M. Barthou d'avoir tenu avec eux un langage raisonnable et qui compromettrait les conclusions de la conférence. Ils ont été très utiles à dire que la situation est définitivement éclaircie. Les faits qui ont été corrigés, aujourd'hui ne sont pas de celles qui se répètent en un tournemain. Du moins, la Belgique et la France ont un accord sur la durée du réarmement de l'Allemagne. Les conversations vont continuer. Le contact est repris. Quant aux relations économiques, elles ont été très satisfaisantes. Il y a une concordance de vues entre les deux Gouvernements.

Peut-être que l'opinion publique tout entière faisait beaucoup de bruit. M. de Broqueville et M. Hymans, d'ailleurs, ont eu à se louer de la situation de la Belgique, non seulement tous les ministres belges, mais encore les représentants de Bruxelles et d'Anvers. Le rapporteur du budget des Affaires étrangères en Sénat, des socialistes comme M. Vandervelde et Destrée, des ministres d'Etat comme MM. Thonin et François, des spécialistes de la politique étrangère comme M. Sinet, etc., ont tous couronné les présidents des deux Chambres.

M. Barthou rend compte de sa mission à Bruxelles

Paris, 26 mars. — Le Président de la République a reçu, mercredi matin, M. Barthou, qui lui a rendu compte des conversations de la journée d'hier à Bruxelles. M. Barthou a exposé à M. Lebrun l'appréciation des conclusions d'amitié fidèle du roi Léopold III pour la France.

L'« Artiglio » va récupérer 1.600 tonnes de cuivre

La Rochelle, 26 mars. — Le capitaine du navire italien « Artiglio » a fait connaître ce matin, par radio, qu'il avait enfin repéré, sur un fond rocheux à une profondeur de 40 mètres par 45 degrés 38 de latitude nord et à 4 degrés 33 de longitude ouest, l'épave de steamers espagnol à Novembre, qui fut coulé en 1917 par un sous-marin allemand, alors qu'il se rendait de Bilbao à La Rochelle-Pallice. L'« Artiglio » va maintenant récupérer la cargaison de 1.600 tonnes de cuivre appartenant à l'Etat français, contenue dans les cales du navire et à le transporter à La Rochelle-Pallice.

Une coutume allemande

La coutume allemande qui consiste à chasser dans les rues pendant les fêtes de Pâques, a été démodée, cette année, car les rues sont restées vides.

Les rues de Berlin, pendant les fêtes de Pâques, ont été vides.

Les rues de Berlin, pendant les fêtes de Pâques, ont été vides.

Les rues de Berlin, pendant les fêtes de Pâques, ont été vides.

Les rues de Berlin, pendant les fêtes de Pâques, ont été vides.

Les rues de Berlin, pendant les fêtes de Pâques, ont été vides.

Les rues de Berlin, pendant les fêtes de Pâques, ont été vides.

Les rues de Berlin, pendant les fêtes de Pâques, ont été vides.

Les rues de Berlin, pendant les fêtes de Pâques, ont été vides.

Les rues de Berlin, pendant les fêtes de Pâques, ont été vides.